



Une association pour
ré-agir au féminin

Assemblée générale du 14 septembre 2020

Rapport moral et d’activités 2019

RAPPORT MORAL

Nous nous réunissons en Assemblée générale ordinaire pour délibérer et voter sur le rapport moral, le rapport d’activités, le rapport financier avec affectation des résultats et élire le Conseil d’administration. Nous échangerons également sur les projets et actions à venir.

Le rapport moral a pour rôle de montrer la conformité des actions avec l’objet social de l’association. Le rapport d’activités est présenté en fonction des différents objectifs de Regards de Femmes.

Tout d’abord, comme tous les ans, je voudrais remercier la mairie du 6^e qui met cette salle à notre disposition ce soir, la salle n°1 les 1^{er} lundis et 3^e jeudis du mois, ainsi que la salle 10 le jeudi de 14h à 17h.

Pour conduire ses actions, Regards de Femmes a obtenu le soutien de l’OIF, du Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères, de l’État en région via les déléguées départementales aux droits des femmes et à l’égalité, du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et le mécénat de Fiducial pour ses actions internationales en tant qu’ONG accréditée par l’ONU, à l’ONU New York et Genève. Et bien sûr grâce aux adhésions et dons des adhérent-es et sympathisant-es, ainsi qu’au temps accordé par le bénévolat de toutes et tous. Regards de Femmes n’a pas de salarié-es.

En 2019, année pré-électorale, nous avons renouvelé les matinées de formation pour inciter les femmes à être candidates aux élections. Et nous avons exporté cette action en réalisant un séminaire d’une semaine sur cette thématique en Côte d’Ivoire.

Nous avons poursuivi notre partenariat avec l’OIF sur l’identité juridique des enfants, dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale et pour la formation diplômante des adolescentes-mères à Haïti.

Dans le cadre du G7, la France a organisé le Women7. Regards de femmes était une des associations de la coalition française réunies pour le sommet W7 et a obtenu financement et label pour l’organisation de la conférence à l’ONU Genève sur les enfants-fantômes.

Comme tous les ans, nous avons eu de nombreuses réunions avec les responsables institutionnels et politiques, nationaux et internationaux (Présidence de la République, Ministères, Sénat, Assemblée nationale, UNICEF, ONU Femmes, UNHCR Apatridie, Francophonie, Assemblée Parlementaire de la Francophonie, Association du Notariat Francophone, ...).

Comme toujours, depuis 20 ans, les thèmes débattus dans les cafés Regards de Femmes montrent notre capacité à prévoir les sujets d’actualité. Leur succès ne se dément pas. La qualité des grands témoins prouve la reconnaissance de notre association.

De même, notre capacité à réagir rapidement et efficacement à l'actualité, est reconnue. Les sollicitations des journalistes, les très nombreux appels téléphoniques, les centaines de mails reçus pour nous informer de situations problématiques, ici et ailleurs, en sont la preuve.

Les invitations à participer à des colloques par des agences de l'ONU, des entités internationales ou nationales, par d'autres associations et ONG ont été nombreuses.

Nous avons également répondu positivement aux propositions d'actions en partenariat avec d'autres associations.

Regards de femmes a quitté la Coordination Française pour le Lobby Européen des femmes et a décidé de rejoindre en 2020 le CNFF.

Nous faisons connaître nos actions par la diffusion d'informations à destination de plusieurs listes de diffusion (membres, sympathisants, relations publiques, presse, ...) via le logiciel *mailchimp*, par l'intermédiaire des 3 sites Internet www.regardsdefemmes.com, www.partagider.fr et www.etatcivil.pw ainsi que par Facebook (1 820 abonnés, 500 personnes atteintes en moyenne, entre 2 000 et 16 000 sur les questions de laïcité) et Twitter (897 abonnés) par des articles, communiqués de presse, interviews, pétitions, etc.

RAPPORT D'ACTIVITES

1. Déconstruire les stéréotypes

Nous répondons positivement à de très nombreuses demandes de lycéen·nes et d'étudiant·es de la région et au-delà qui souhaitent nous interroger dans le cadre de travaux et recherches, (Lycées, Sciences Po Lyon, Université Lyon II, Université Catholique de Lyon (UCLY)

- 13 février Lyon II
- 14 février UCLY
- 5 mars collège Mions, classes de 5ème à la suite des représentations de la Cie la Nébuleuse
- 30 avril Foyer ANEF, Lyon projection-débat « Ouaga girls »
- 1^{er} octobre Forum étudiant UCLY

L'association a accueilli de janvier à juin 2 étudiants de l'UCLY en mission de bénévolat et à partir de septembre 2019 une étudiante en master 2, Droit de la famille à Lyon III, en stage.

2. Parité politique et parité professionnelle

2.1. Parité politique

2.1.1 Séminaire de formation de formatrices pour inciter les Ivoiriennes à être candidates aux élections

ABIDJAN, 15-19 AVRIL 2019 www.etatcivil.pw

Regards de Femmes a été sollicitée par ses partenaires ivoiriennes, réunies dans le Groupement des organisations féminines pour l'égalité hommes-femmes (GOFEHF), faitière des associations de droits des femmes de Côte d'Ivoire, pour développer, ensemble, dans leur pays, notre programme pour inciter les femmes à être candidates aux élections « Femmes et élues pourquoi pas vous ? ».

Cette action a été soutenue par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, ce partenariat s'inscrivant dans le cadre de la diplomatie féministe de la France, par le réseau des femmes de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et par l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Pascale Crozon, ancienne députée du Rhône, conseillère municipale de Villeurbanne et Cathy Bonnard, formatrice au leadership des femmes ont accompagné Michèle Vianès dans cette mission.

Regards de Femmes a mis au point un programme d'appui à l'implication et à l'accompagnement des femmes aux processus électoraux. Les effets de l'engagement féministe dans l'évolution et les transformations des sociétés se définissant comme démocratique seront déclinés. **Il ne peut y avoir de gouvernance démocratique sans les femmes !**

Le séminaire a eu lieu à Abidjan du 15 au 20 mars 2019. Il a été ouvert par la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant de Côte d'Ivoire, Madame BAKAYAKO LY RAMAKO, en présence du Ministre de l'Intérieur et de la sécurité, de la représentante de la Première dame et de parlementaires Ivoiriens. L'Ambassade de France était représentée par le Conseiller en charge du service de coopération et d'action culturelle. Le Ministre de l'Intérieur lors de son discours d'ouverture du séminaire s'est engagé sur l'adoption d'une loi imposant des quotas de femmes aux futures élections.

Le séminaire a réuni 20 stagiaires, 18 responsables des associations membres du GOFEFH, dont 2 hommes et deux membres du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Tous et toutes ont énormément apprécié la formation dispensée. Dans les fiches d'évaluation comme lors du dernier tour de table oral au cours duquel était demandé ce que le séminaire leur avait apporté, le pitch venait en premier. Savoir se présenter ou présenter son point de vue en 1 minute a été réalisé par toutes et tous, à leur grande fierté. Gagner en assurance, maîtriser les codes de l'animation participative d'une réunion ou de la stratégie des alliés ont été les autres points positifs relevés par les stagiaires.

2.1.2 Journées de formation dans le département de l'Ain pour inciter les Aindinoises à être candidates aux municipales de 2020

En fonction du bilan positif de l'action menée en 2013 dans l'Ain pour inciter les femmes à être candidates aux élections municipales de 2014, la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité du département a souhaité le renouvellement de cette action pour les municipales de 2020.

Nous avons donc déposé un dossier de demande de subvention auprès du service des droits des femmes. Nous avons également sollicité le département pour demander la réactualisation des affiches et flyers créés par leur service de communication en 2013 et l'envoi de ces affiches à toutes les mairies du département. L'association départementale des maires de l'Ain s'est chargée d'envoyer à toutes les communes le courrier d'invitation et a invité Michèle Vianès à présenter l'action lors de l'Assemblée générale des maires de l'Ain le 11 octobre. L'association des maires ruraux de l'Ain a facilité le choix des mairies pour l'organisation des matinées de formation et a également invité Michèle Vianès à son assemblée générale le 12 octobre.

En 2019, 4 matinées de formation ont eu lieu. Le 16 novembre à Saint Nizier le Bouchoux, le 23 novembre à Valromey sur Seran, le 30 novembre à Courmangoux et le 7 décembre à Ferney Voltaire.

2.2. Parité professionnelle

Un atelier pendant la CSW à New York a été consacré à la Responsabilité sociale des entreprises (voir 5.5.1 ci-après)

Michèle Vianès a été invitée le 25 novembre au siège d'EDF à Lyon, à l'occasion de la journée « **Parlons diversité** » pour répondre aux interrogations des salarié-es sur l'égalité femmes-hommes en entreprises et présenter des pistes pour rendre cette égalité effective, en particulier via l'index égalité.

3. Violences envers les femmes

3.1 Maternité de substitution (GPA)

Avisées par les responsables de la Coalition Internationale pour l'abolition de la maternité de substitution (CIAMS) de la diffusion le mardi 22 juillet dans un épisode de « Plus belle la vie » Dans un courrier adressé à la production de la série nous avons rappelé l'article 6 de la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations Envers les Femmes (CEDEF/CEDAW), ratifiée par 186 pays: « Les États-Parties prennent toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour réprimer, sous toutes leurs formes, le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes. »

Les recommandations de l'article 6 concernent toutes les formes de trafics, la prostitution et les autres formes de « commercialisation sexuelle ».

Cette location du ventre des femmes aux fins de grossesse portée par autrui se fait par l'intermédiaire d'officines transnationales et entraîne le déplacement de bébés d'un pays à un autre.

Le Cambodge l'Inde, la Thaïlande ont interdit aux étrangers d'utiliser des femmes de leur pays respectifs comme « mères porteuses ». Les trafiquants renouent avec les pratiques les plus violentes de l'histoire de l'humanité. Ils ont construit des centres de fertilité au Kenya où ils transportent des Indiennes pendant tout le temps de la grossesse, appelée « gestation ».

Nous avons demandé à la production d'éviter la promotion bien-pensante de ce système d'exploitation mondialisé qui se développe sous forme de tourisme reproductif.

Il nous a été répondu que c'était une fiction !

3.2 Système prostitutionnel

Le Comité Cedef/cedaw a demandé l'avis des ONG au sujet des recommandations générales à émettre sur l'article 6 portant sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations. L'article 6 de la Convention pour l'Élimination de toutes les formes de Discriminations Envers les Femmes (CEDEF/CEDAW), ratifiée par 186 pays : « Les États-Parties prennent toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour réprimer, sous toutes leurs formes, le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes. »

Regards de femmes a adressé sa contribution écrite au groupe de travail. Patricia Jullien et Michèle Vianès ont participé à la réunion du comité à l'ONU Genève, les 21 et 22 février et lu la déclaration orale de Regards de Femmes que l'Amicale du nid, la CLEF et Femmes solidaires ont également signé.

Notre présence était d'autant plus importante que les associations pro-prostitution étaient très nombreuses et que nous avons été les seules à dénoncer parmi les formes d'exploitation sexuelle des femmes la maternité de

substitution dite « gestation pour autrui » Les recommandations du comité CEDEF/CEDAW seront publiées en avril 2020.

3.3 Participation à différentes actions

Lola Rouzé puis Patricia Morin ont participé aux réunions de travail organisées à Paris sous l'égide d'ONU Femmes pour

- Définir le **féminicide**,
- Agir auprès des médias pour l'utilisation de ce terme lorsqu'il y a crime commis sur une femme, une fille ou un enfant par un conjoint ou ex-conjoint et pour
- inscrire ce terme dans l'arsenal législatif français.

Une campagne de mobilisation a été menée à l'occasion de l'Orange Day pour faire inscrire le féminicide dans la loi

- 11 octobre Journée internationale des filles Communiqué de Presse sur le voilement des fillettes
- 7 novembre participation à la conférence de Dominique Sigaud, auteure de La Malédiction d'être fille
- 23 novembre Marche contre les violences envers les femmes

3.4 Débats à la suite de projections cinématographiques ou de représentations théâtrales

- 7 mai, ciné Lumière Bellecour soirée documentaires féministes « Le phallus et le néant » et « Female Pleasure »
- 8 mai, Bourg en Bresse La faute d'Eve de nelly Roussel, par la Cie La Nébuleuse
- 6 septembre, Belleville sur Saône « Le mariage de Verida »
- 27 septembre, Nantua « Le mariage de Verida »
- 3 et 5 octobre, Trois ruptures CIE PREMIER RÔLE

4. Égalité femmes/hommes et laïcité

4.1 Égalité femmes-hommes

- 18 juin Appel pour l'égalité Réunion organisée par le magazine Marie Claire à l'Unesco
- 26 juin Journée Fifa à Lyon à l'occasion de la coupe du monde de foot féminin
- 10 octobre 20 ans de la Délégation aux Droits des Femmes du Sénat

4.2 Laïcité

- 7 septembre Rencontres laïques à Ferney Voltaire, Intervenante Zineb el Razhoui
- 5 novembre prix laïcité Hôtel de Ville de Paris

5. Solidarité entre les femmes de France, d'Europe et d'ailleurs

5.1 ONU

5.1.1 – ONU New York

9 mars-23 Mars New York CSW 63 (www.etatcivil.pw)

Patricia Jullien, Lola Rouzé et Michèle Vianès faisaient partie de la délégation de Regards de femmes

Regards de femmes avait créé 250 badges reprenant le slogan de l'OIF : « EN FRANÇAIS...S'IL VOUS PLAÎT ;-) » distribués largement pendant la CSW.

Comme chaque année, Michèle Vianès était invitée au petit-déjeuner à la Représentation permanente de la France à l'ONU New York. La Secrétaire d'État Marlène Schiappa et l'Ambassadeur François Delattre ont présenté aux associations françaises les enjeux de la session et ont écouté les positions des ONG.

Lors de l'ouverture, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a relevé que la Commission aurait pu porter le nom de « Commission sur le statut du pouvoir » car l'égalité des sexes est fondamentalement une question de pouvoir et a demandé de mettre fin aux arguments idéologiques surannés du patriarcat.

Il a rappelé que lorsque les femmes sont exclues de la prise de décision, le monde en pâtit. Au contraire quand elles sont incluses, le monde gagne.

Il a également affirmé être fier d'être féministe et a invité les femmes « à continuer de mener le monde vers un endroit où les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits, libertés et pouvoirs »

La France présidait le Conseil de sécurité, à ce titre Marlène Schiappa est intervenue lors de la cérémonie d'ouverture. Elle a plaidé pour la réalisation complète de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » afin de garantir la participation pleine, effective et significative des femmes dans les processus politiques et de paix, à tous les niveaux, regrettant la faible participation des femmes aux processus de paix alors que leur participation rend la paix plus durable.

Nous avons particulièrement apprécié l'intervention de la directrice exécutive d'ONU Femmes Phumzile Mlambo Ngcuka qui a souligné qu'un acte de naissance et une carte d'identité pourraient permettre aux femmes d'avoir accès aux programmes de développement publics et privés, au droit de vote, à être éligible et bien d'autres. Elle a rappelé que 131 millions de filles à travers le monde ne vont pas à l'école

Regards de femmes a organisé 2 ateliers pendant la CSW, l'un le 13 mars sur la responsabilité sociale des collectivités et des entreprises au service de l'autonomisation des femmes, l'autre le 14 mars à la Mission permanente de la Francophonie « L'identité juridique indispensable pour avoir accès aux programmes de développement »

Nous avons eu l'honneur de la participation de la Ministre de la femme, de la famille et de l'enfant de Côte d'Ivoire lors de celui sur la responsabilité sociale des collectivités et des entreprises et de la Ministre des droits humains et de la pauvreté extrême d'Haïti, lors de celui sur l'état civil.

Michèle Vianès a été invitée à intervenir lors des ateliers :

- du RF-EFH sur la protection sociale et l'autonomisation des femmes et des filles dans l'espace francophone : rôle de la société civile, au cours duquel elle a présenté les actions de la société civile française pour obtenir et faire connaître les rapports de situation comparée dans les collectivités territoriales et entreprises ainsi que l'index d'égalité professionnelle.
- de Femmes Solidaires, l'accent mis sur le vécu dramatique des femmes et filles dépourvues d'état civil
- de Forim et de Fecodev sur les femmes migrantes, Michèle Vianès a consacré ses remarques conclusives sur les observations de Regards de Femmes au comité CEDEF/CEDAW au sujet de la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales et sur les nouvelles formes de traite des femmes, tel le trafic triangulaire entre l'Inde, le Kenya et des pays dits développés aux fins de maternité de substitution

La délégation de Regards de femmes a participé aux *side-events* organisés par l'OIF en particulier à la réunion de haut niveau « Égalité devant la loi pour les femmes et les filles d'ici 2030 » afin d'abroger les lois discriminatoires envers les femmes (2,5 Milliards de femmes sont concernées). Pour SE Narjess Saidane, Observatrice permanente de l'OIF auprès des Nations Unies, ces lois discriminatoires institutionnalisent une inégalité structurelle entre les femmes et les hommes. Il faut aujourd'hui accélérer les efforts pour non seulement réviser les lois discriminatoires existantes mais également pour prévenir l'adoption de nouvelles lois discriminatoires ([cf. www.etatcivil.pw](http://www.etatcivil.pw))

Parmi les autres réunions, je citerai :

- Celle organisée par Nicole Ameline vice-présidente du comité CEDEF/CEDAW où il a été rappelé que la convention CEDEF/CEDAW sert de base juridique à l'ODD5 sur les droits des femmes
- Celle sur le harcèlement sexuel.
- Lors de la réunion préparatoire pour les ONG françaises, l'Ambassadeur François Delattre, représentant permanent de la France à l'ONU, a rappelé qu'une première résolution consacrée à la lutte contre le harcèlement sexuel, présentée par la France et les Pays Bas, a pu être adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU le 19 novembre 2018 malgré les oppositions coordonnées et fortes d'un grand nombre de pays.

Les discussions sur les conclusions agréées ont été très difficiles, comme chaque année.

Dans les conclusions agréées de la CSW63, deux articles concernent le rôle vital de l'enregistrement des naissances, l'article 25 et l'alinéa « p » de la partie consacrée au renforcement du cadre normatif, juridique et règlementaire. www.etatcivil.pw

5.1.2 ONU Genève, 27-30 octobre Préparation Pékin + 25 pour la zone UNECE

Intervention de Michèle Vianès sur les enfants dépourvus d'identité juridique à l'Assemblée générale du Centre Européen du Conseil International des femmes (CECIF), Genève 27 octobre 2019,

Le lundi 28 avait lieu la réunion de la société civile, les 29 et 30 celle des États et des institutions internationales.

La journée ONG et associations permet de discuter par petits groupes sur différentes recommandations. Elles sont ensuite présentées en plénière pour adoption, par consensus afin d'être présentées aux États le lendemain.

Cette année, l'organisation de la journée a été confiée à des personnes désignées par ONU Femmes pour Génération Égalité. Nous avons eu la surprise d'entendre les recommandations énumérées sans pouvoir nous exprimer. A plusieurs reprises, il a été demandé de préciser le mode de validation, sans obtenir de réponses. A la suite de nos protestations, il nous a été simplement dit que le « groupe de jeunes » nous enverrait une proposition d'ici le lendemain matin.

Nous avons reçu la contribution à 9h07 et il fallait l'approuver avant 10h. Nous n'avions pas la possibilité de refuser ce texte. Il a été lu tel quel lors de la session d'ouverture devant les Institutions et les États.

Les différents groupes de femmes présentes, Femmes en situation de handicap, Lobby Européen, les Britanniques, les Espagnoles, les Maltaises, les Portugaises et bien sur les Françaises, ont adressé des communiqués aux responsables d'ONU Femmes ainsi qu'à leurs gouvernements respectifs.

Parmi les points principaux de désaccord :

- 1- L'introduction de concepts qui n'ont pas du tout été discutés durant le forum tel que « GNC » **2.2 rights of LGBTI and GNC Women and People** "This includes access to legal gender recognition based on self-determination "
- 2- L'absence totale de référence à la violence du système prostitueur, à la parole des femmes et des filles victimes de cette exploitation, au combat féministe contre cette violence et aux récentes lois qui pénalisent les profiteurs (proxénète et clients) et protègent les personnes en situation de prostitution.
Dans le groupe sur les violences nous nous sommes battus pour que le terme « sex workers » n'apparaisse pas. Il suggère que la prostitution serait un travail comme un autre et non l'exploitation sexuelle du corps d'une autre personne. Mais le terme apparaît au niveau des droits reproductifs et sexuels.

Recommandation **2.10. SRHR sexual reproductive rights** (including subgroup on sex workers SRH needs and rights)

Le paradoxe de cette session : en tant qu'ONG, nous étions d'accord avec les prises de parole des Institutions Internationales et Européennes ainsi qu'avec celles de nos États et en désaccord avec une grande partie du contenu du texte émanant soi-disant des ONG.

Nous avons toutes les raisons de nous inquiéter. Les activistes pro-prostitution et GNC étaient très nombreuses et nombreux lors des 3 jours. Elles et ils sont très présent·es à Genève.

Le texte qui a été lu officiellement à la tribune des Nations Unies comme émanant de la réunion de concertation des ONG de la société civile du 28 octobre 2019 a été présenté comme une expression commune des organisations de la société civile, ce qu'il n'est pas.

Nous avons dénoncé cette situation par un **Communiqué commun sur la consultation des ONG de la Région UNECE**, signé par Adéquations, CIAMS, CLEF, CNFF, Coordination pour la France de l'AFEM Femmes solidaires, Regards de femmes, Réseau Féministe Ruptures :

« Nous, ONG françaises, refusons de laisser ce texte nous représenter. Nos associations participent habituellement à la préparation des anniversaires de la Conférence mondiale des femmes de Pékin organisés par le groupe des ONG UNECE. Nous avons répondu positivement et nous nous sommes déplacées, comme nous le faisons habituellement. Pour Pékin+25, ONU Femmes a décidé de prendre l'organisation en main et de sélectionner le « Women's major group » comme structure organisatrice.

Le processus devait inclure des consultations générales censées représenter toutes les ONG. Nous n'avons pas eu de liste des associations participantes. Nous devions voter sur les recommandations, ce qui n'a pas été fait. Pour toutes ces raisons, nous affirmons que ce texte, établi en dehors des règles démocratiques usuelles, ne nous représente pas. Nous nous en désolidarisons. Nous souhaitons qu'à l'avenir, l'organisation qui fonctionnait jusqu'à présent reprenne son cours.

L'égalité entre femmes et hommes est une valeur et un droit universel fondateur des Nations Unies. Elle est reconnue comme objectif transversal à promouvoir en tout domaine par la Plateforme d'action de Pékin, comme l'ont rappelé Tatiana Valovaya, directrice générale du bureau des Nations Unies à Genève, et Olga Algayerova, secrétaire exécutive de la région UNECE.

Le nouveau texte contribue à l'inversion de la hiérarchie des normes officielles onusiennes, à ne plus désigner à terme la lutte pour l'égalité femmes-hommes mais les discriminations et à mettre l'accent sur les différences entre les femmes plutôt que de parler de droits universels qui doivent s'appliquer à toutes les femmes et les filles conformément aux traités internationaux et européens.

En outre, le corpus comprend de nombreuses expressions revenant sur le langage agréé : notamment la notion de « self-determination » du genre, ainsi que la dénomination de « sex worker » pour désigner les personnes en situation de prostitution. Nous avons publiquement exprimé notre désaccord, qui n'a pas été entendu.

Nous avons refusé de signer ce texte et nous demandons que la suite du processus, notamment à l'occasion de la CSW et du Forum Génération Égalité, soit conforme aux engagements et aux modes de concertation démocratique jusqu'ici en vigueur.

5.2 Plateforme de sensibilisation des États et des populations sur l'importance de l'état civil

5.2.1 L'état civil : enjeu de dignité humaine et de sécurité. Le cas des mineur·es migrant·es non accompagné·es, 14 octobre 2019 – Mairie du 7^{ème} arrondissement de Lyon

L'OIF et la Région Auvergne Rhône-Alpes étaient partenaires de cette rencontre ouverte par une vidéo de Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire de l'APF.

Dans le contexte de crise migratoire, la coopération avec les pays d'origine pour l'établissement d'un état civil fiable dans les pays d'origine est un préalable indispensable à leur accueil.

Lors de la première table ronde des avocates ont rappelé ce que dit la loi au sujet des filles et garçons mineurs étrangers non documentés, la conseillère genre G5 Sahel a décrit le parcours de migration dramatique des mineur·es isolé·es, l'UNHCR a évoqué leur risque d'apatridie. L'intervention de Cyrille Zogo-Ondo pour l'OIF

portait sur « La Francophonie au service des droits des mineurs, filles et garçons : la garantie des documents d'état civil fiable ».

La deuxième table ronde était consacrée aux actions des institutions, Métropole de Lyon et Département du Rhône, et des associations, Forum réfugiés et l'Amicale du nid en charge des mineures trafiquées par les réseaux de prostitution, invisibles parmi les invisibles.

Les actes de la rencontre sont publiés sur le site www.etatcivil.pw

5.2.2 - Rabat Assemblée Parlementaire de la Francophonie et AOMF, 22-25 octobre

Les droits de l'enfant, une priorité pour les parlementaires et les médiateurs de la Francophonie

Intervention de Michèle Vianès lors de la table ronde « Faire de l'espace francophone le premier espace mondial à zéro enfant sans identité »

Échange avec le Défenseur des droits au sujet du voilement des fillettes qu'il a reconnu comme étant une maltraitance à enfants.

5.2.3 - Éradiquer le fléau des « enfants fantômes » -No Birth Registration, No rights, ONU Genève, 11 novembre 2019

Organisée avec l'Association du Notariat Francophone et le partenariat de l'OIF, la conférence a réuni une centaine de représentants des États, de parlementaires, d'organisations internationales et d'ONG.

Une dizaine de panélistes ont débattu des causes des conséquences et des actions à conduire pour que les droits à la nationalité et à l'identité de millions d'enfants, inscrits dans la convention internationale des Droits de l'Enfant, dont on célèbre le 30^e anniversaire, soient effectifs.

SEM. Henri Monceau, Représentant permanent de l'OIF à Genève a conclu la rencontre. Les actes de la rencontre sont publiés sur le site www.etatcivil.pw

5.2.4 Autres évènements sur l'identité juridique

- 24 janvier Audition Assemblée nationale par la commission d'enquête sur l'identité juridique
- 11 juin Assemblée Nationale Paris, projection débat Les enfants fantômes
- 3 octobre, débat UCLY, Lyon
- 28 novembre 2019, Assemblée nationale, Paris **Enfants sans identités une journée pour agir**
Réunion sous l'égide de l'OIF et sa conférence des OING, organisée par l'Observatoire Pharos et Avocats sans frontières

Michèle Vianès a été invitée à intervenir

- Lors du débat à la suite de la projection du documentaire « Les enfants fantômes, un défi pour l'Afrique »
- Lors de la plénière du matin « Enfants sans identités : ACTIONS ! »
- Lors de l'atelier de l'après-midi « Retour sur le parcours des migrantes mineures d'origine africaine ».

5.3 Women7 à l'occasion du G7

Dans le cadre du G7, la France a organisé le W7, Regards de femmes était une des associations de la coalition française réunies pour le sommet du W7, les 9 et 10 mai.

À la suite de sa prise de parole le 9 mai, Michèle Vianès a été invitée à intervenir au Sénat lors de la rencontre organisée le 20 juin 2019 par la délégation aux droits des femmes sur « Les enjeux du G7 en matière d'égalité ».

Michèle Vianès a rappelé le statut de l'association en tant qu'OING auprès de l'OIF à chacune de ses interventions à l'occasion du W7 puis de juillet 2019 à mars 2020, lors de toutes les réunions préparatoires au Forum Génération Égalité organisées par la Secrétaire d'État, Madame Marlène Schiappa et par l'Ambassadrice Delphine O ou par ONU Femmes-France.

Dates des différentes réunions

- 28 janvier réunion préparatoire W7 ;
- 9 mai et 10 mai W7 Paris Réunions à l'UNESCO et réception en présence des Ministres et représentants des États ;
- 20 mai intervention Sénat Enjeux du G7 en termes d'égalité femmes-hommes ;
- 2 juillet rencontre citoyenne avec le Président de la République ;
- 5 juillet Innover pour émanciper les femmes et les filles Unesco Intervention du Président de la République ;
- 10 juillet Secrétariat d'État au Droit des femmes, Paris, Annonce par la SE Marlène Schiappa du Forum Génération Égalité ;
- 17 septembre Réunion préparatoire au Forum Génération Égalité, organisé par Onu femmes France, en présence de Lopa Banerjee. Michèle Vianès était invitée au diner de travail qui a suivi la réunion ;
- 4 octobre Point d'étape sur le Forum Génération Égalité, organisé par la SE Marlène Schiappa et l'Ambassadrice Delphine O

5.4 Autres rencontres et évènements

5.4.1 Formation diplômante pour les adolescentes mères à Haïti

Réponse à l'appel à initiative conjoint de l'OIF et du MEAE Mai 2019

Intitulé : Formations diplômantes pour l'insertion socio-professionnelles des filles-mères et mères-adolescentes Haïtiennes dans les métiers du développement durable.

L'initiative était portée par Regards de femmes avec la Plateforme des Organisations Haïtiennes de Femmes pour le développement (POHFAD) et Énergies 2050

Le projet a été retenu par le comité de sélection et la POFHAD a commencé sa réalisation cf. vidéo

Cette action a été l'un des 9 projets retenues en 2019 par l'appel à actions conjoint du MEAE et de l'OIF. Nous avons obtenu un financement de 12 000 € correspondant à 70% du coût de la formation. Un mécène privé et une collecte de fonds via HelloAsso ont permis de recueillir les 6 000 € restant nécessaires à la réalisation de la formation.

Pour répondre à leurs besoins de base et ceux de leur famille, un nombre grandissant d'adolescentes sont contraintes à des relations sexuelles^[1] et s'exposent aux grossesses précoces. En 2017, 10% des filles entre 15 et 19 ans ont été exclues du système éducatif parce que mères.

Les violences sexuelles contre les adolescentes, les difficultés d'accès à la contraception à Haïti où le taux de prévalence contraceptive est de 37% pour les femmes entre 15 et 49 ans (2017) entraîne de trop nombreuses grossesses précoces. Lorsque les filles (dès 9 ans pour certaines) sont enceintes, elles sont contraintes d'abandonner l'école alors que les garçons peuvent tracer leur route.

Pour casser le cercle vicieux de la pauvreté des femmes et le remplacer par le cercle vertueux de l'autonomisation financière, notre action vise à réduire le taux de pauvreté et de chômage des mères-adolescentes par une formation diplômante.

Il s'agit de :

- Former ces jeunes mères dans des métiers liés à l'économie verte : Ferronnerie d'art (fer recyclé) ;
- Les former également en santé sexuelle et reproductive afin qu'elles puissent devenir des ambassadrices pour les autres jeunes filles de leur entourage autour des thématiques en lien avec l'éducation sexuelle, la sexualité précoce, l'union précoce, la sous-utilisation des méthodes contraceptives ;
- Les sensibiliser à l'importance de la déclaration des naissances de leurs enfants et les aider à obtenir les documents attestant de leur identité juridique ;
- Initier les bénéficiaires retenues dans le programme à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le 5 septembre, à l'invitation de l'OIF à l'occasion du 12^{ème} Forum mondial Convergences, a présenté l'initiative. Une vidéo a été réalisée à ce moment-là. Elle figure sur la plateforme de regards de Femmes ;

Le 10 décembre au siège de l'OIF, présentation de l'action devant les responsables de l'OIF.

Autres réunions

- 19 janvier, participation à la soirée festive de l'association Lyon Madagascar ;
- 24 janvier À l'occasion de la Journée internationale de l'Éducation, participation à la table-ronde sur les enjeux et défis de l'espace francophone dans le domaine de l'éducation, organisée par l'OIF à Paris, en présence de la Secrétaire générale Louise Mushikiwabo,
- 8 mars, Participation à la journée internationale des droits des femmes au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, puis à l'OIF , à Paris « Penser et construire l'avenir à voix égales »
- 3 avril, Réunion publique Lyon III, Cart'ONG « Égalité entre les sexes : Comment l'ODD 5 est-il mis en œuvre par différents acteurs au niveau local, national et international ? »
- 3 septembre, ONU Genève, Objectifs du Développement Durable
- 11 décembre, ONU Genève, L'éducation face au défi du numérique organisée par l'OIF et la Délégation Wallonie Bruxelles

6. Café Regards de Femmes

7 février La mémoire idées fausses, stéréotypes, réalités **Catherine Thomas-Antérion**, Neurologue et Docteure en neuropsychologie, HDR, Membre du Conseil scientifique

4 mars Pour une diplomatie féministe : 100 propositions, **Mireille Clapot**, Députée

6 juin Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin, **Éliane Viennot**,

7. Partenariats avec d'autres associations, représentation, jury

Regards de Femmes est membre du

- Réseau Francophone pour l'Égalité Femme-homme (RF-EFH, Michèle Vianès en est la coordinatrice pour l'Europe de l'Ouest ;
- Collectif « droits des femmes » de la ville de Lyon : Patricia Jullien ;
- Comité laïcité République Paris : Nicole Raffin ;
- Jury prix de la laïcité Paris : Michèle Vianès

8. Interviews presse écrite, radio, et TV

Principaux communiqués de presse

1^{er} février, Le Conseil Constitutionnel consolide définitivement la loi du 16 avril 2016 ;

4 mars, Contribution de Regards de Femmes au Comité CEDEF/CEDAW sur la traite des femmes et filles dans le contexte des migrations mondiales ;

8 mars, Pour un 8 mars féministe universaliste

8 mars, Regards de Femmes à la 63^{ème} Commission de la Condition des Femmes, ONU New York

13 avril, Regards de Femmes à Abidjan pour inciter les Ivoiriennes à être candidate aux élections ;

6 mai, Regards de femmes, membre de la coalition W7 participera au WOMEN7 à l'UNESCO ;

2 juin, Regards de Femmes au rassemblement du 5 juin en soutien aux Américaines pour le droit à l'avortement ;

28 juin, Michèle Vianès, Présidente de Regards de Femmes, aux réunions des 2 et 5 juillet, préparatoires au Sommet du G7, en présence du Président de la République ;

5 août, La série télévisée « Plus belle la vie » adopte un parti pris favorable à l'exploitation du corps des femmes par la GPA ;

9 octobre, 11 octobre Journée internationale des filles : Halte à la maltraitance des fillettes due à leur voilement

19 novembre, 23 novembre, nous marcherons contre toutes les violences envers les femmes

Principaux entretiens médias

- **Presse écrite** : Interview du Progrès, La Voix de l'Ain, Tribune de Lyon, Lyon Capitale,
- **Radio** : Interviews de RCF, Radio Scoop, Radio Judaica, France Info, Radio France, FC Radio, Sud radio, Tonic radio, Lyon Première, etc.
Michèle Vianès est l'invitée de RCF Pays de l'Ain pour l'émission mensuelle **Autre voix, autre vie**, diffusée le 2^{ème} jeudi du mois à 12h10 et le samedi suivant à 10h15
Émission hebdomadaire sur Sud Radio : Regards de Femmes le samedi matin de 8h30 à 8h45